



## SERVICE INGÉNIERIE

Il s'agit d'une mission d'assistance aux maîtres d'ouvrages (AMO) pour la réalisation de projets, d'étude ou de travaux. Cette assistance est complémentaire aux prestations des bureaux d'études techniques et maîtres d'œuvre.

Cette mission existe depuis 2006 au Département de la Drôme. Elle est assurée par une équipe de 5 ingénieurs. Elle est étendue au Département de l'Ardèche depuis fin 2023 avec un chargé d'opération.

**SES ATOUTS : ingénierie publique, neutralité, expertise technique, pilotage de projets, aide à la décision, marchés publics et financement publics, connaissance locale & vision départementale, partenariats institutionnels.**

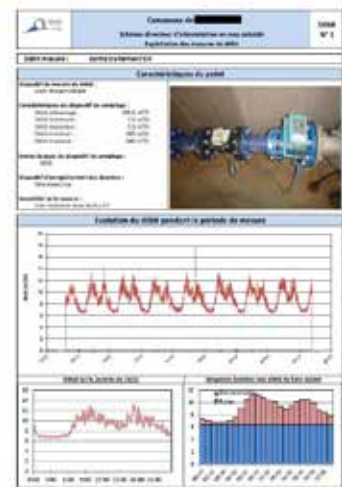
### NOTRE OFFRE D'ASSISTANCE

#### **Vous souhaitez réaliser une étude**

La mission d'ingénierie vous accompagne de votre réflexion initiale à sa finalisation :

- l'ingénieur missionné vous aide à **préciser vos objectifs**, rédige le **cahier des charges**, prend en charge la consultation des bureaux d'étude et l'**analyse des offres** et vous assiste dans les démarches de financement de l'étude.
- il participe ensuite aux réunions, délivre des **avis techniques** sur les livrables produits et vous accompagne dans vos **prises de décisions** et l'appropriation des résultats.

*Exemple d'études : schéma directeur, diagnostic, étude de sécurisation, ressource en eau, etc.*



#### **Vous souhaitez réaliser une Procédure de protection de captage (PPC)**

La mission d'ingénierie **conduit toute la procédure** pour le compte du maître d'ouvrage du captage, jusqu'à l'obtention des arrêtés de Déclaration d'utilité publique.

*Ces arrêtés sont délivrés par les services de l'État (DDT et ARS), sur la base d'un dossier technique, de l'avis d'un hydrogéologue agréé et d'une enquête publique.*

*La durée moyenne de ces démarches est de 4 à 5 ans.*

*La réalisation du dossier technique est confiée à un bureau d'études spécialisé.*



### Vous souhaitez réaliser des travaux

L'assistance s'adapte à vos besoins et peut comprendre les éléments suivants :

- vous aider à préciser le programme de travaux, en vérifier sa **faisabilité**
- élaborer le **marché de maîtrise d'œuvre**, consulter et analyser les offres
- vous assister sur la phase de **conception**, jusqu'à la consultation des entreprises de travaux : l'ingénieur prend en charge toutes les démarches nécessaires au projet et leur coordination, les demandes d'autorisations et de financement, émet des avis techniques sur les rendus, etc.
- vous assister pour le **suivi du chantier**, en complément du maître d'œuvre : l'ingénieur suit les contrats, organise les contrôles, valide les factures, conseille en cas d'aléas de chantier, gère la réception des travaux (OPR, DOE) etc.



### Autres domaines d'assistance

La mission d'ingénierie peut également vous accompagner sur des sujets tels que :

- les modalités de **tarification** des services
- le **mode de gestion** et d'exploitation (régie, prestations, DSP...)
- le **transfert** de compétence
- l'élaboration de **conventions** d'interconnexion entre collectivités
- l'élaboration de **marchés** structurants (accord cadre de maîtrise d'œuvre..)
- la relation aux **usagers** (règlements de service, compteurs individuels..)
- la gestion des **eaux pluviales** urbaines.

## BÉNÉFICIAIRES & MODALITÉS D'INTERVENTIONS

Les bénéficiaires sont les collectivités compétentes en eau potable et/ou assainissement (ou qui le deviendront). Les demandes sont à adresser directement aux services concernés.

Compte tenu du nombre de demandes et de la durée des projets, une liste d'attente peut être constituée.

Pour les collectivités « éligibles » l'assistance est formalisée par la signature de la convention d'assistance technique (option Ingénierie souscrite) et une lettre de mission.

Les collectivités « non éligibles » consultent les Départements pour étudier la faisabilité d'une assistance.

#### INGÉNIERIE 26

☎ 04 75 79 82 74

04 81 66 88 25

[piea@ladrome.fr](mailto:piea@ladrome.fr)

#### INGÉNIERIE 07

☎ 04 75 66 75 32

04 75 66 77 32

[ingenierie@ardeche.fr](mailto:ingenierie@ardeche.fr)